

Chemin d'Esperance 16 – "Le pardon" (suite)

Groupe des personnes séparées, divorcées, remariées ou non samedi 14 decembre 2024

● - RENCONTRE de 14h30 à 17 h00



CHEMIN D'ESPÉRANCE 16

Groupe des personnes séparées, divorcées, remariées ou non

chemindesperance@gmail.com 06 62 00 85 64



Pour s'ouvrir à un avenir, et envisager éventuellement le Pardon, l'Exhortation Apostolique "Amoris Laetitia" (la joie de l'amour), qui nous parle, entre autres, du **Pardon, peut nous être d'une grande aide.**

Ne pas être impitoyable devant les erreurs de l'autre et laisser venir une soif de vengeance :

« Si nous permettons aux mauvais sentiments de pénétrer nos entrailles, nous donnons lieu à cette rancœur qui vieillit dans le cœur. La phrase logizetai to kakón signifie "prend en compte le mal", "en prend note" c'est-à-dire est rancunier. Le contraire, c'est le pardon, un pardon qui se fonde sur une attitude positive, qui essaye de comprendre la faiblesse d'autrui et cherche à trouver des excuses à l'autre personne, comme Jésus qui a dit : « Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font » (Luc 23, 34). Mais généralement la tendance, c'est de chercher toujours plus de fautes, d'imaginer toujours plus de méchanceté, de supposer toutes sortes de mauvaises intentions, de sorte que la rancœur s'accroît progressivement et s'enracine. De cette manière, toute erreur ou chute du conjoint peut porter atteinte au lien amoureux et à la stabilité de la famille. Le problème est que parfois on donne la même gravité à tout, avec le risque de devenir impitoyable devant toute erreur de l'autre. La juste revendication de ses propres droits devient une soif de vengeance persistante et constante plus qu'une saine défense de la dignité personnelle. » (§ 105)

Un pardon difficile qui suppose un grand esprit de sacrifice et de recherche de la communion familiale qui passe par la compréhension, la tolérance, le pardon :

« Quand on a été offensé ou déçu, le pardon est possible et souhaitable, mais personne ne dit qu'il est facile. La vérité est que 'seul un grand esprit de sacrifice permet de sauvegarder et de perfectionner la communion familiale. Elle exige en effet une ouverture généreuse et prompte de tous et de chacun à la compréhension, à la tolérance, au pardon, à la réconciliation. Aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions, les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir : c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale'. » (§ 106)

Passer par l'expérience libératrice de nous comprendre et nous pardonner à nous-mêmes :

« Nous savons aujourd'hui que pour pouvoir pardonner, il nous faut passer par l'expérience libératrice de nous comprendre et de nous pardonner à nous-mêmes. Souvent nos erreurs, ou le regard critique des personnes que nous aimons, nous ont conduit à perdre l'amour de nous-mêmes. Cela fait que nous finissons par nous méfier des autres, fuyant l'affection, nous remplissant de peur dans les relations interpersonnelles. Alors, pouvoir accuser les autres devient un faux soulagement. Il faut prier avec sa propre histoire, s'accepter soi-même, savoir cohabiter avec ses propres limites, y compris se pardonner, pour pouvoir avoir cette même attitude envers les autres. »(§ 107)

Cela suppose l'expérience d'être pardonné gratuitement par Dieu :

« Mais cela suppose l'expérience d'être pardonné par Dieu, justifié gratuitement et non pour nos mérites. Nous avons été touchés par un amour précédant toute œuvre de notre part, qui donne toujours une nouvelle chance, promeut et stimule. Si nous acceptons que l'amour de Dieu est inconditionnel, que la tendresse du Père n'est ni à acheter ni à payer, alors nous pourrons aimer par-dessus tout, pardonner aux autres, même quand ils ont été injustes contre nous. Autrement, notre vie en famille cessera d'être un lieu de compréhension, d'accompagnement et de stimulation ; et elle sera un espace de tension permanente et de châtiment mutuel. » (§108)

- Des questions pour préparer notre rencontre :
- Comment résonne pour vous cet enseignement du Pape François sur le Pardon ?
 - Parvenez-vous à mettre en œuvre ses recommandations ?
 - Si oui, comment?
 - Si non, qu'est-ce qui vous en empêche ?
- Avant la rencontre, nous vous invitons à méditer l'Evangile de St Mathieu 18, 23-35

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent).

Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout."

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent).

Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette.

Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout."

Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette!" Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai."

Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait.

Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi?"

Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Pour poursuivre notre réflexion :

« Jésus, au sujet du Pardon, a raconté une histoire, celle du débiteur impitoyable (Mt.18/23-35). Cet homme devait une somme colossale au roi. Ce dernier a eu pitié de lui et lui a remis sa dette. En sortant, il n'a rien trouvé de mieux que de jeter en prison un ami à qui il avait prêté une petite somme. Et de se demander comment cela pouvait être possible. C'est sans doute tout simplement que sa terre était très sèche!

Mais il y a un autre message dans cette parabole : il faudrait que nous prenions conscience de l'immensité de la dette remise par Dieu à notre égard. Et alors seulement le pardon au frère, aussi important soit-il, deviendra sans doute plus facile! »

Père Guy de Lachaux – Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance – La REVUE n°83

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 28/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/chemin-desperance-16-le-pardon/